

## REGLEMENT TOURNOI 8 MAI 2018

1. **U10 U11 (nés en 2007 et 2008)** les 24 équipes sont réparties en 4 groupes de 6 équipes. (8 + 4 remplaçants).
2. **U12 U13 (nés en 2005 et 2006)** les 21 équipes sont réparties en 3 groupes de 7 équipes. (8 + 4 remplaçants).
3. **DUREE DES MATCHS :**
  - ❖ U10/ U11 : 8 minutes sans mi-temps (avec tirage au sort).
  - ❖ U12/ U13 : 8 minutes sans mi-temps (avec tirage au sort).
4. **ATTRIBUTION DES POINTS :**
  - ❖ Victoire        4 points.
  - ❖ Nul             2 points.
  - ❖ Défaite        1 point.
  - ❖ Forfait        0 point.
5. **EGALITE DES POINTS :**

En cas d'égalité des points à l'issue des matchs de qualification, il sera tenu compte :

  - ❖ Du goal-average particulier.
  - ❖ Du goal-average général.
  - ❖ De la meilleure attaque.
  - ❖ De la meilleure défense.
  - ❖ Eventuellement d'une série de 3 tirs au but.
6. **QUALIFICATION POUR LES 1/8<sup>ème</sup> DE FINALE :**
  - ❖ Catégorie U10/U11 : les 4 premiers de chaque groupe.
  - ❖ Catégorie U12/U13 : les 5 premiers de chaque groupe et le meilleur 6<sup>ème</sup>.
7. **REGLES GENERALES :**
  - ❖ Les règles générales sont celles du foot à 8 pour les U10/U11 et les U12/U13. Toutefois, pour les 2 catégories, il n'y aura **pas de hors-jeu**.
8. **CHANGEMENT DE JOUEURS :**
  - ❖ Changement de joueurs sur arrêt uniquement.
9. **1/8<sup>ème</sup> de FINALE :**
  - ❖ A partir des 1/8<sup>ème</sup> de Finale, en cas d'égalité, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs au but.
10. **LISTE DES JOUEURS :**
  - ❖ Chaque équipe remplira, en début de Tournoi, une fiche précisant la liste des joueurs avec leurs numéros respectifs et la couleur des maillots.
  - ❖ Les licences devront être présentées à toute demande des organisateurs (ne pas oublier de les apporter).
11. **JOUEURS LICENCIES :**
  - ❖ Les joueurs devront être licenciés au club participant. Toutefois, 2 joueurs extérieurs au club pourront prendre part au Tournoi.
12. **HORAIRE DES MATCHS :**
  - ❖ Celui indiqué sur la programmation est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes **devront veiller à être présentes à l'entrée du terrain désigné** et ce, avant la fin du match en cours.
13. **RESPECT DE L'ETAT DES TERRAINS :**
  - ❖ Dans la zone entre les 2 terrains, il ne sera toléré que la présence du juge de touche. L'entraîneur et les remplaçants se situeront dans une zone technique prévue près des buts du terrain à onze.
  - ❖ **Les spectateurs devront rester en dehors des mains courantes.**
14. **GESTION DES LITIGES :**
  - ❖ Le Club de la JA SAINT-SERVAN sera le seul juge en cas de litige.
  - ❖ Il décline en outre, toute responsabilité en cas de vol ou accident.

**RAPPEL IMPORTANT : Prévoir des chaussures pour terrain en herbe mais également pour synthétique.**